

Avis de constitution

SOCIETE « HANAJ COMPANY » en abrégé « HANAJ & CO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot
85, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HANAJ COMPANY » en abrégé «
HANAJ & CO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tout pays :

- La gestion d'activités promotionnelles et organisations événementielles ;
- La création, la conception, la réalisation, l'organisation et la communication d'évènements privés ou professionnels ;
- La régie publicitaire ;
- La conception et l'organisation de séminaires, conférences, réceptions, conventions, foires, expositions, congrès, programmes de motivation ou de cohésion d'équipe etc... destinées aux professionnels et au grand public ;
- La création de concepts événementiels, études, conseils et stratégie en marketing et communication ;
- La fourniture de tous matériels, supports et articles nécessaires aux manifestations, traiteur (sous-traitance), vêtements et accessoires personnalisés, création de décor, fourniture florale, transport des clients (sous-traitance) etc... ;
- La location de matériel de haute fréquence (casques), le lancement et la présentation de produits ;
- L'entreprise générale et la construction de bâtiment et de travaux publics (BTP) ;
- L'achat, la vente, la location, l'exploitation, la gestion, la commercialisation de toutes constructions ;
- L'étude, la réalisation et l'élaboration de tout projet de construction et de génie civil public ou privé ;

- L'achat et la vente de tous matériaux de construction, ciment, fer, bois, carreaux sous toutes ces formes ;

- La construction de tous bâtiments, l'exécution de tous travaux d'aménagement et d'équipement de terrains ;

- La fourniture de tous types et de tous genre de matériels ;

- L'étude, la préparation et l'exécution de tous travaux et prestations relatifs à l'objet social ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot 85, Ilot 14

Dirigeant(s) M ASSAF ELIAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04793 du 15/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28599/GTCA/RC/2024 du 15/05/2024

